



Conseil de sécurité

Distr. générale
9 juin 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 8 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République bolivarienne du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à la lettre que je vous ai adressée le 26 mai 2020 (S/2020/444) pour dénoncer le plus grand vol qu'ait connu la République bolivarienne du Venezuela dans son histoire récente, et de vous informer, à cet égard, que ce vol continue d'être perpétré, en toute impunité, par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, alors même que l'humanité est en proie à la pire pandémie de ces 100 dernières années.

Dans ce contexte, permettez-moi de me référer à la lettre datée du 29 mai 2020 du Représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2020/464) sur le sujet en question, et de vous démontrer ci-après la fausseté des allégations qui y sont contenues.

Premièrement, le 13 mai 2020, les médias britanniques ont révélé l'existence, jusqu'alors clandestine et secrète, d'une « Unité de reconstruction pour le Venezuela » qui relève du Ministère britannique des affaires étrangères et du Commonwealth¹. Cette nouvelle, fondée sur des documents obtenus en vertu de la loi sur la liberté de l'information, a également fait le jour sur des « discussions privées tenues entre des personnalités de l'opposition vénézuélienne et des responsables britanniques, au sujet de propositions visant à promouvoir les entreprises britanniques après un coup d'État planifié ».

Il s'agit d'une preuve claire et factuelle, et non d'une allégation, non seulement du fait que le Gouvernement britannique avait connaissance de l'incursion armée de mercenaires et de terroristes sur notre territoire national au début du mois de mai 2020, dans le cadre de la soi-disant « opération Gédéon », mais qu'il y a participé activement, afin de s'assurer que les entreprises britanniques auraient un statut privilégié dans mon pays une fois que l'acte d'agression contre le Venezuela aurait été mené à bien.

Deuxièmement, les responsables britanniques n'ont jamais fait de déclaration publique sur la création ou l'existence, au Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth, de l'« Unité de reconstruction pour le Venezuela », dont le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela n'a appris l'existence que le 13 mai 2020 par des publications des médias internationaux.

¹ Voir <https://www.thecanary.co/exclusive/2020/05/13/revealed-secretive-british-unit-planning-for-reconstruction-of-venezuela/>.



De fait, le 14 mai 2020, le Chargé d'affaires britannique par intérim à Caracas a été convoqué au siège du Ministère du pouvoir populaire pour les relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela, où une note de protestation lui a été remise à ce sujet². Ce n'est qu'à ce moment que le diplomate britannique a reconnu l'existence de l'Unité, tout en essayant, sans y parvenir, de trouver des excuses et de justifier l'injustifiable.

Il va sans dire qu'il s'agit là d'un nouvel exemple de l'attitude hostile au Venezuela arborée par le Gouvernement britannique, qui persiste à poursuivre des stratégies visant à obtenir un « changement de régime » contre le Gouvernement légitime, constitutionnel et démocratiquement élu du Président Nicolás Maduro, en violation des principes mêmes de la Charte des Nations Unies et des normes du droit international, notamment le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États, de l'égalité souveraine des États et du droit inaliénable des peuples à l'autodétermination.

À cet égard, il convient de noter que, fin janvier 2020, le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela a reçu une demande de visas officiels pour des fonctionnaires britanniques qui avaient l'intention de se rendre dans le pays en février 2020, dans le but de tenir des « réunions avec le personnel de l'ambassade britannique », comme indiqué dans leur demande de visa. Leurs visas ont été rapidement approuvés et délivrés. En réalité, ces fonctionnaires britanniques ne faisaient que profiter de la bonne foi des autorités vénézuéliennes, car, contrairement à l'objectif déclaré de leur voyage, leur véritable intention était d'œuvrer secrètement aux fins de l'« Unité de reconstruction », alors clandestine, comme l'a reconnu le Représentant britannique lui-même dans sa lettre du 29 mai 2020.

Troisièmement, fait que nous avons déjà dénoncé, en plus des menaces d'emploi de la force, des tentatives sont en cours pour imposer illégalement un blocus naval à notre nation, qui, s'il se matérialisait, constituerait un acte de guerre au regard du droit international, en particulier s'il n'était pas autorisé par le Conseil de Sécurité en vertu de l'article 41 de la Charte des Nations Unies ou employé au titre du droit naturel de légitime défense.

Dans ce contexte, il convient de rappeler le lancement d'une « opération renforcée de lutte contre les stupéfiants » dans les Caraïbes, annoncée le 22 avril par le Président Donald Trump³, en coopération avec 22 nations partenaires, dont le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Par conséquent, la présence de navires de guerre étrangers au large de nos eaux territoriales, y compris des navires britanniques, arborant une attitude hostile et conflictuelle, fait partie des manœuvres visant à instaurer illégalement un blocus naval contre le Venezuela et à attaquer notre pays, malgré les tentatives de la déguiser commodément en opération de lutte contre les stupéfiants ou en opération visant à « assurer une plus grande résilience en prévision de la saison annuelle des ouragans ».

Enfin, nous devons rappeler que, dans la pratique, la Banque d'Angleterre n'est pas un organisme public indépendant mais plutôt le bras d'exécution de la politique coloniale de pillage et de déprédation du Gouvernement britannique, qui a volé les réserves d'or du Venezuela déposées auprès de cette institution financière, correspondant à un montant de plus d'1 milliard de dollars des États-Unis en valeur actuelle, en violation du caractère sacré à la fois des contrats et du droit international coutumier relatif à l'immunité d'exécution applicable aux réserves et actifs

² Voir <http://mppre.gob.ve/en/2020/05/14/venezuela-note-of-protest-united-kingdom-complicity-washington-coup-plans/>.

³ Voir <https://www.whitehouse.gov/briefings-statements/remarks-president-trump-vice-president-pence-members-coronavirus-task-force-press-briefing-16/>.

internationaux des banques centrales étrangères. Il convient également de mentionner les 30 millions de dollars (2020-2022) et les 24 millions de dollars (2019) que le Gouvernement britannique aurait promis ou versés pour « soutenir les Vénézuéliens dans le besoin », des montants qui, au total, ne représentent qu'une fraction infime (5,4%) du montant global des ressources qu'il a récemment dérobées à notre nation et qui ont été déposées à la Banque d'Angleterre.

Comme elle l'a indiqué elle-même dans ses communications écrites datées du 11 juillet 2018 et du 18 mars 2019, la Banque d'Angleterre a fondé sur les motifs recensés ci-après sa décision unilatérale et illégale de refuser d'exécuter les instructions données par le titulaire du compte et propriétaire des réserves d'or de référence, à savoir la Banque centrale du Venezuela, au sujet de la liquidation d'une partie de ces ressources :

- a) Sa volonté de se conformer aux mesures coercitives unilatérales imposées par les États-Unis ;
- b) Ses consultations avec le Ministère britannique des affaires étrangères et du Commonwealth ;
- c) La décision du Royaume-Uni de renier le Gouvernement du Président Nicolás Maduro.

Par conséquent, le cas du Venezuela a prouvé que la Banque d'Angleterre n'était une institution ni neutre ni transparente, et encore moins digne de confiance, dont la crédibilité est, dès lors, complètement anéantie. Ainsi, nous réitérons notre conseil aux autres nations d'envisager de retirer rapidement leurs ressources souveraines déposées auprès de cette banque et leurs réserves internationales sous sa garde, car elles courent le risque incessant d'être pillées.

En conséquence, le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord prive en effet délibérément 30 millions de Vénézuéliennes et Vénézuéliens de biens et services de base, car il continue de saper les efforts déployés par notre gouvernement pour assurer le bien-être de notre peuple, notamment par la fourniture de nourriture, de médicaments et d'autres articles essentiels, en particulier au milieu de la pire pandémie qu'a connue l'humanité au cours des 100 dernières années. Cet acte de déprédation réduit les chances du Venezuela de venir à bout de l'épidémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur son territoire. Nous insistons pour déclarer que les autorités britanniques se livrent ouvertement à un acte d'extermination ciblant notre peuple, qui constitue un crime contre l'humanité au sens prévu dans le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, étant donné qu'il impose « intentionnellement des conditions de vie, telles que la privation d'accès à la nourriture et aux médicaments, calculées pour entraîner la destruction d'une partie de la population ».

Pour conclure, je vous serais reconnaissant, en votre qualité de Président du Conseil de sécurité pour le mois de juin 2020, de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil et d'en faire publier le texte comme document du Conseil.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la
République bolivarienne du Venezuela
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Samuel **Moncada**